

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 novembre 2025

Lancement de la concertation relative à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU) : Projet de réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc

Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc a fait l'objet d'une concertation préalable sous l'égide de garants de la Commission nationale du débat public (CNDP), organisée du 20 septembre au 20 décembre 2024.

Une nouvelle phase de concertation, portant sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU), est organisée du 20 novembre au 20 décembre 2025. Encadrée par le Code de l'urbanisme (art. L103-2), cette phase constitue une étape réglementaire essentielle avant la poursuite du projet et l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

La MECDU vise à adapter les documents locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) afin d'y inscrire les aménagements nécessaires à la réalisation d'un projet d'intérêt général.

Elle permet de **faire évoluer les règles locales d'urbanisme** pour les rendre compatibles avec les exigences techniques et foncières d'une infrastructure ferroviaire. Sans constituer une autorisation de travaux, elle conditionne la faisabilité du projet en amont de la DUP.

Elle garantit :

- ▶ la conformité juridique du projet avec les documents d'urbanisme locaux ;
- ▶ une intégration cohérente et respectueuse dans les territoires concernés ;
- ▶ la prise en compte des enjeux environnementaux et fonciers dès la conception du projet.

Du 20 novembre au 20 décembre 2025, le public est invité à :

- ▶ **Consulter le dossier de concertation MECDU** et les supports d'information sur le site du projet : <https://www.sncf-reseau.com/fr/pau-canfranc>
- ▶ **Déposer une contribution**, poser une question ou formuler une observation via le formulaire en ligne ou les registres disponibles en mairie (Cette-Eygun, Escot, Jurançon et Urdos).

Les observations recueillies feront l'objet d'un bilan publié par SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, consultable sur le site internet du projet à l'issue de la démarche.



Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc

Le projet de réouverture de la ligne Pau-Canfranc porte à la fois sur les aménagements et travaux d'adaptation de l'infrastructure ferroviaire sur les 85 kilomètres du linéaire de Pau à l'entrée du tunnel ferroviaire international du Somport et sur les services associés envisagés : restauration de l'offre de service voyageurs régionale et internationale, organisation de l'offre de transport de marchandises. Il s'agit :

- ▶ **Concernant le tronçon Bedous – Forges d'Abel (25 km) :** de l'aménagement de la ligne existante et des points d'arrêt en vue de sa réouverture, et de l'offre de service associée ;
- ▶ **Concernant le tronçon Pau – Bedous (60 km) :** de l'adaptation de l'infrastructure ferroviaire existante à l'offre de service associée.

Le projet inclut la modernisation ou la suppression de passages à niveau et des travaux de mise en accessibilité des points de desserte sur l'intégralité du linéaire concerné.



Les chiffres du projet

30 communes et **3** communautés de communes concernées

2032 : date de mise en service souhaitée

175 000 habitants concernés

Les maîtres d'ouvrage

La concertation MECDU sur le projet de réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc est organisée par :



- ▶ **SNCF Réseau**, en qualité de maître d'ouvrage des investissements sur le réseau ferré national,



- ▶ **SNCF Gares & Connexions**, en qualité de maître d'ouvrage des gares et haltes du réseau ferré national.

La concertation MECDU menée au titre du code de l'urbanisme s'inscrit dans la continuité du dialogue engagé autour du projet de réouverture aux services ferroviaires de la section Pau-Canfranc (jusqu'à l'entrée du tunnel ferroviaire international du Somport). Elle a pour ambition de présenter les orientations du projet, d'échanger sur ses articulations avec le territoire et les projets d'aménagement locaux et de recueillir les avis et observations du public en amont de la phase d'enquête d'utilité publique.

Contacts presse :

Paloma Gil : paloma.gil@reseau.sncf.fr / 06 24 80 42 00

Corentine Mazure : corentine.mazure@sncf.fr - 06 35 22 77 70



Le rôle de la région Nouvelle-Aquitaine



Adoptée en 2019, la Loi d'orientation des mobilités, dite LOM, fait de la Région la cheffe de file de la mobilité et de l'intermodalité sur son territoire. Autorité organisatrice de la mobilité, la Région organise les transports à l'échelle régionale. Parmi ses domaines d'intervention, la Région prend en charge les transports scolaires, les transports en cars interurbains et les trains régionaux (TER).

Le projet de réouverture de la ligne Pau-Canfranc s'inscrit dans les grands projets régionaux en faveur des transports et répond à l'ambition régionale de développer le transport ferroviaire en cohérence avec le SRADDET (le Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires), et son programme Néo Terra pour la transition écologique.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,9 milliards d'euros en 2024. www.sncf-reseau.com

À propos de SNCF Gares & Connexions

Nous **concevons, construisons, modernisons et exploitons les gares de France**, celles d'aujourd'hui et de demain. Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces, collectivités locales), **pour accueillir toujours plus de voyageurs**. Parce qu'une gare est un écosystème complexe, notre rôle est **d'intégrer et de connecter** harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent, **au bénéfice du développement des territoires** sur lesquels nous opérons et d'une mobilité facilitée et durable, en garantissant **le niveau de sûreté et de sécurité attendu** par tous.

+ Pour en savoir plus

<http://www.garesetconnexions.sncf.fr>
[@ConnectGares](https://twitter.com/ConnectGares)

Contacts presse :

Paloma Gil : paloma.gil@reseau.sncf.fr / 06 24 80 42 00

Corentine Mazure : corentine.mazure@sncf.fr - 06 35 22 77 70

